



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

CS (niveau 4)

Certificat de Spécialisation

Arboriste Grimpeur

RNCP 41391 date d'enregistrement 01/01/2026

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Pauvreté

CFA Fondettes



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer de jeunes professionnels à occuper des emplois "d'arboriste grimpeur" dans les entreprises et les services de collectivités spécialisées dans les travaux d'élagage et viser à l'acquisition de compétences relatives à la taille, à l'abattage et au démontage des arbres. L'élagueur effectue les choix techniques en autonomie, il doit être en capacité de faire un diagnostic de l'arbre et de son environnement (précautions et contraintes). Les textes réglementaires issus du code de l'environnement, concernant la protection de la biodiversité, l'engagent à porter une attention soutenue à l'environnement naturel de l'arbre (nids, espèces protégées...) avant d'intervenir. Il est responsable des choix techniques qu'il met en œuvre ainsi que de la qualité du travail effectué. Il intervient sur des chantiers situés à l'extérieur, quelles que soit la saison.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum aux tests de positionnement d'Avril
- Être motivé et autonome
- Justifier d'une bonne condition physique et une capacité de concentration importante
- Avoir le niveau 4 dans la filière paysage / Forêt et 1 an d'expérience dans le domaine sinon demande de dérogation validée par la DRAAF



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 560 heures (à vérifier) en centre et 1085 heures en entreprise soit 30 semaines
- Alternance de 2 à 4 semaines centre/entreprise
- 5 semaines de congés par an



COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par les OPCO(8711€), le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à la protection sociale.



>> RÉMUNÉRATION

Entre 60 % et 100 % du SMIC Brut, en fonction de l'âge et des conventions collectives nationales. Majoration de 15 points en fonction du niveau de diplôme préalable.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise
	Année de contrat
18 à 20 ans	60%
21 à 25 ans	61 %
26 ans et plus	100 %
SMIC brut au 1 ^{er} janvier 2026 de 1 823.03 € / Smic horaire 12.02 €	



CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Apprentissage

CFA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfa.indre-et-loire@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30 taper 2

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Capacité d'accueil du CFA : 12 places
- Test de positionnement écrits, grimpé et endurance
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Formation sur 12 mois
- Début du cycle de formation : septembre



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos
atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

- Son partenariat avec son réseau d'entreprises
- +
- Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)
- +
- Son site historique et son parc arboré de 25 hectares
- +
- Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel
- +
- Ses accompagnements individualisés

VERSION 01/2026



>> CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du CS Arboriste Grimpeur se répartit sur trois groupes de compétence. Chacun correspondant à une Unité Capitalisable (UC) qu'il est nécessaire de valider pour obtenir le diplôme.

Groupe de compétence 1 (C1): Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et l'opérationnalisation de la commande.

Groupe de compétence 2 (C2): Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement

Groupe de compétence 3 (C3): Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement.

CAPACITES	CHAMPS DE COMPETENCES ET FINALITES	SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES
Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et l'opérationnalisation de la commande - Concevoir une intervention sur un arbre d'ornement - Opérationnaliser une commande sur un chantier	Elaboration de l'intervention et de son opérationnalisation Respecter l'arbre en prenant en compte le contexte, les attentes du commanditaire et la sécurité pour l'opérateur, les tiers et les biens.	- Diagnostic initial au sol de l'arbre dans son environnement - Préconisation d'une intervention sur l'arbre à l'employeur ou au client - Préparation d'une fiche d'intervention - Diagnostic au sol de l'arbre dans son environnement avant l'intervention - Tour du chantier avec l'équipe d'intervention
Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'ornement - Tailler un arbre d'ornement - Installer un système d'haubanage dans un arbre d'ornement	Taille et haubanage des arbres d'ornement en sécurité Favoriser le développement et la pérennité des arbres en préservant la sécurité des personnes et des biens	- Taille d'entretien d'un arbre en port libre - Taille d'adaptation d'un arbre à une contrainte - Taille d'un arbre fragilisé - Taille architecturée d'arbres d'alignement en milieu urbain à la nacelle - Pose d'un système d'haubanage actif - Remplacement d'un hauban tendu
Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement - Réaliser le démontage d'un arbre d'ornement - Réaliser l'abattage manuel directionnel d'un arbre d'ornement	Suppression des arbres d'ornement en sécurité Restaurer la sécurité des personnes et des biens à proximité d'un arbre dangereux ou gênant en assurant la sécurité des personnes et des biens	- Démontage d'un arbre avec contrainte à l'aide d'une rétention - Abattage d'un arbre d'ornement déperissant - Abattage d'un arbre avec contrainte
Hors référentiel	Accueil / bilan - Recherche documentaire - certificat de vérificateurs d'EPI,	

Organisation standard de la semaine :

Lundi et vendredi matin : techniques professionnelles (théorie) /Mardi, mercredi, jeudi : Travaux pratiques (sur le parc ou

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/cs/paysage/cs-arbo-grimpeur-ref.pdf



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'agrocampus et lors de chantiers école
 - élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt
- Secours et assistance au blessé dans l'arbre (GSA)
- Attestation valant CACES /Formation de vérificateur /EPI



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation en contrôle : Le CSAE se passe en Unité Capitalisable (UC) organisé en SPE
- Le CS est obtenu si le candidat atteint chacune des UC
 - Les épreuves sont agréées et validées par un jury permanent constitué par la DRAF
- En cas d'échec, chaque UC obtenue est valable 5 ans et possibilité de repasser les UC pendant 5 ans



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité ou Arboriste Élagueur en entreprise privée ou en collectivité

Poursuite d'études :

- Formation d'arboriste expert : CS GAO : Gestion de l'Arbre d'Ornement (diagnostic, conseil et gestion du patrimoine arboré)



>> CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

- Travail sur des supports vivants qui occupent une place importante dans la structure du paysage
- Métier avec un haut niveau de risque (travail en hauteur, tronçonneuses, ...)
- Métier physiquement très exigeant /Métier d'extérieur (intempéries)



>> SATISFACTION

ET RÉUSSITE

Satisfaction	Recommandation	Réussite à l'examen	Taux d'interruption
83 % en 2025 (Taux de participation apprentis : 100 %)	100 % en 2025	85 % en 2025	0 % en 2023-2024
	Poursuite d'études	Insertion professionnelle	Taux de rupture
	/	100 % en 2024	6.67 % en 2023-2024